

---

**Tr: RETOUR DES MARCHES AU 11 MAI**

vendredi 8 mai, 01:59

De : marches-en-provence@sfr.fr  
A : marches-en-provence

---

2 pièces jointes

REOUVERTURE DES MARCHES - NOTE METHODOLOGIQUE.pdf

Tr\_ RETOUR DES MARCHES AU 11 MAI.pdf

---

----- mail transféré -----

Envoyé: mardi 5 mai 2020 16:18

De : marches-en-provence@sfr.fr

A :

p-de-carpentras@vaucluse.pref.gouv.fr

Objet : Tr: RETOUR DES MARCHES AU 11 MAI

Messieurs les Préfets,

Mesdames, Messieurs les Sous-Préfets,

Vous voudrez-bien trouver ci-dessous le mail adressé le 30 avril dernier à l'ensemble des

Villes des départements 04/05 - 13 - 83 - 84 concernant la réouverture prochaine des marchés.

Certaines communes ont d'ores et déjà pris contact avec les Présidents départementaux de notre Union Régionale des Marchés du Grand Sud pour un accompagnement dans cette mise en place.

Toutefois, nombre de communes ne se sont pas prononcées concernant la réouverture de leurs marchés et le protocole mis en place pour le bon déroulement de ces derniers.

Nous allons relancer l'ensemble des communes (voir courrier en pièce jointe) précisant que, pour celles ne s'étant pas manifesté auprès des organisations professionnelles référentes quant aux modalités de réouverture de leurs marchés et sans formulation écrite quant à une interdiction ou restriction concernant l'accueil des commerçants, nous considérerons que les marchés sont globalement ouverts à l'ensemble du marché sans distinction.

Sans retour des villes concernées, à partir du 7 mai, nous inviterons les commerçants non sédentaires sans distinction à se présenter sur leurs emplacements à partir du 11 mai.

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre les informations qui ont été portées à votre connaissance par les villes concernées dans chacun de vos départements afin que nous puissions les relayer auprès des commerçants dont beaucoup nous ont d'ores et déjà interpellés.

Pour ce faire, nous vous rappelons ci-dessous les coordonnées des Vices-Président de l'Union Régionale des Marchés du Grand Sud afin d'entrer en contact avec eux et le cas échéant de relayer leurs coordonnées aux villes concernées.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information

Cordialement

Dominique DAMIANO  
Président du L'URMGS  
(Union Régionale Marchés  
du Grand Sud)  
Président du SCMPVL

---

[mail du 30.04.2020](#)

---

Madame, Monsieur Le Maire,

Tout d'abord, nous tenons à remercier celles et ceux d'entre vous qui, depuis le début du confinement ont soutenu le marché et ont sollicité, parfois sans succès, les dérogations requises.

Lors de son intervention du 28 avril, le 1er ministre a confirmé la réouverture des marchés dans leur globalité: « Les marchés pour lesquels l'interdiction est aujourd'hui la règle et l'autorisation l'exception, seront en général autorisés sauf si les maires et les préfets estiment qu'ils ne peuvent être organisés dans les conditions qui permettent de respecter les mesures barrières... ».

Au de vu la situation sur le plan économique, les entreprises doivent reprendre le travail et tous les commerces doivent ouvrir au 11 mai. Il va sans dire que, l'ensemble de notre profession (alimentaires et manufacturés) est dans cette attente et comprendrait mal qu'une catégorie de commerçants non sédentaires soit exclue.

Aujourd'hui, à l'heure du déconfinement, il n'est pas question de relâcher l'application des consignes sanitaires indispensables. La réorganisation des marchés demandera, nous le savons, une attention particulière afin que ceux-ci se tiennent dans le respect des conditions nécessaire à la sauvegarde collective.

Certaines mesures ont déjà été mises en place avec le maintien des marchés alimentaires, il s'agit à présent d'adapter celles-ci à la reprise du marché dans sa globalité. Etant entendu que celle-ci devra prendre en compte la taille des marchés et réclamera des attentions particulières selon leurs spécificités.

Toutefois, les préconisations existantes dont vous pourrez prendre connaissance dans la note méthodologique en Pièce Jointe, permettront la régulation et la fluidité de circulation des chalands sur le marché.

Nous souhaitons compléter cette note émise par les Marchés de France de nos observations sur plusieurs points :

- 1) Afin d'éviter tout risque de débordement en cette période sensible, il est important d'éviter tout malentendu et pour cela nous préconisons que les commerçants retrouvent leurs emplacements initiaux.
- 2) Afin de respecter les gestes barrières, particulièrement pour les commerçants débattant sur des zones trop exigües, le périmètre du marché devra être élargi.
- 3) D'autre part le périmètre élargi devra prévoir l'accueil des passagers assidus les plus anciens. La prise en compte de ces entreprises est primordiale pour éviter tout débordement.
- 4) Concernant le sens unique de circulation préconisé, nous sommes conscients que cela sera plus complexe à mettre en œuvre sur les plus gros marchés au regard du personnel requis pour sa bonne application.
- 5) Les commerçants non sédentaires devront être équipés soit de masques ou de visières et nous espérons que la clientèle sera invitée à respecter ce principe.

Afin de vous aider dans cette réorganisation, il est important d'associer à ce travail l'organisation professionnelle qui vous mettra en contact avec les délégués référents de vos marchés. Cette concertation pourra permettre de trouver conjointement des solutions pour la réimplantation des marchés dans les meilleures conditions pour tous.

Enfin, au regard de cette situation exceptionnelle et en soutien à nos commerces non sédentaires, nous sollicitons l'exonération des tarifs de droits de place et ce jusqu'à la fin de l'année.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur Le Maire nos sincères salutations.

Dominique DAMIANO  
Président de L'URMGS  
(Union Régionale Marchés  
du Grand Sud)

**Les Vices-Présidents de l'Union Régionale et Référents  
par Département**

<b>04/05</b>	Michel BEAUVOIR Président <b>UDCNS05</b>	06 77 76 74 97	udcns05@gmail.com
<b>13</b>	Michel MARIN Président <b>SCMFMP</b>	06.16.96.16.13	michel13109@gmail.com
<b>83</b>	Geo CINI Présidente <b>SCMFVAR</b>	06.80.65.56.51	jocini@hotmail.fr
<b>84</b>	Dominique DAMIANO Président <b>SCMPVL</b>	06.73.41.92.42	dominique.damiano04@orange.fr

---

---